



## Un agent de contrôle pour sa branche Recouvrement (CDI)

### Missions

Sous l'autorité du chef du service contrôle, l'agent de contrôle devra :

- Contrôler l'application de la législation sociale par les employeurs et les travailleurs indépendants,
- Participer à la lutte contre le travail dissimulé,
- Assurer un rôle d'information et de conseil sur l'application de la législation auprès des employeurs et des travailleurs indépendants.

### Profil

- Titulaire d'un BAC 2/3 avec une expérience réussie de plus de 10 ans.
- Connaissances en droit ou comptabilité souhaitées.
- Bonnes connaissances du fonctionnement et de l'organisation interne de la Caisse.
- Bonnes connaissances de la réglementation, des outils et des applicatifs du Recouvrement.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel).
- Qualités d'analyse et de synthèse.
- Grande aisance relationnelle et rédactionnelle.
- Très bonnes facultés d'adaptation et d'organisation.
- Grande disponibilité (déplacements fréquents et flexibilité des horaires de travail).

**Envoyez votre CV et lettre de motivation :**

- par e-mail à l'adresse [recrutement@cafat.nc](mailto:recrutement@cafat.nc)
- au 5 rue Gallieni - BPL5 - 98849 Nouméa CEDEX

**postulez en ligne**  
**sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)**  
Rubrique «Offres d'emploi»